

LES CAHIERS DU BIE N°2

COMMENT L'IMMIGRATION ÉVOLUE ET MODIFIE GENÈVE





RUE DU MONT-BLANC, 27 AOÛT 2003, 10H15

**«CITÉ D'IMMIGRATION ET DE REFUGE,
RÉSUMÉ DES NATIONS, GENÈVE DOIT
AU DEHORS LA PLUPART DE SES QUALITÉS,
MAIS ELLE LES REFOND ET LES REFRAPPE
À SON IMAGE. SON GÉNIE CONSISTE À ENRÔLER
LES HOMMES QUI LUI ARRIVENT D'AILLEURS
POUR EN FAIRE DES HOMMES D'ICI.»**

ROBERT DE TRAZ, «L'ESPRIT DE GENÈVE», 1929

RADIOGRAPHIE DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

«Genève, ville internationale», mais encore? Tout le monde connaît la vitrine affichée dans les guides touristiques: organisations internationales, petits restaurants qui mitonnent thaï, turc ou togolais; musiques exotiques qui rythment les fêtes locales...

Derrière cette façade, quelle place occupent réellement celles et ceux qui, venus d'ailleurs, vivent à Genève aujourd'hui? Les données changent, l'origine des migrants se modifie et l'approche des services publics et de la population évolue en conséquence.

Les informations de ce cahier décrivent la situation telle qu'elle se présente au début du XXI^e siècle. Est-il possible qu'une majorité de citoyens genevois ait un père ou une mère étranger? Ce cahier du Bureau de l'intégration précise le cadre et l'état de la société, sans jugement de valeur; il délivre juste des faits.

À L'EXCEPTION DE L'ENTRE-DEUX GUERRES MONDIALES, VOILÀ QUATRE SIÈCLES QUE GENÈVE COMPTE AU MOINS UN TIERS D'ÉTRANGERS DANS SA POPULATION.

L'IMMIGRATION, ÇA DATE DE QUAND?

Genève a toujours vécu avec une forte proportion d'immigrants sur son sol. Ce n'est pas, et de loin, un phénomène contemporain.

Point de passage des populations depuis l'Antiquité, la cité a été un grand carrefour économique au Moyen Age, avant de devenir le pôle d'attraction des protestants en difficulté à l'époque de la Réforme. Ces familles réfugiées, principalement françaises et italiennes, ont participé à la réputation commerciale de Genève.

Au XIX^e siècle, la ville accueille largement les exilés de tous bords fuyant les révolutions. Après la Deuxième Guerre mondiale, le canton connaît un incroyable essor économique et recrute des milliers de travailleurs italiens et espagnols, puis portugais.

Les sources historiques le confirment clairement: depuis quatre siècles, Genève n'a jamais eu moins de 30% d'étrangers dans ses murs, sauf entre les deux dernières guerres mondiales qui ont ravagé l'Europe.

XVII^e siècle: entre 30% et 43%

1814 à 1850: entre 20% et 30%

1860 à 1914: entre 35% et 42%

1920 à 1945: environ 15%

1975: 34%

2000: 37,6%

Parallèlement, les Suisses, eux aussi, ont émigré: un septième de la population suisse s'est installée, où elle est immigrée. Et cette émigration continue: en 2002, 3370 Suisses ont quitté Genève pour l'étranger. Le canton s'est donc construit depuis des siècles sur le brassage de biens et de personnes; sur des allers-retours avec l'extérieur, et a bâti son histoire culturelle, économique et sociale avec les immigrés. La preuve? Le Mur des Réformateurs, ce fleuron du patrimoine genevois, ne comprend pas un seul Genevois, mais un Français, un Allemand, un Anglais, un Ecossois et un Tchèque...

QUELLE PLACE POUR QUELLE IMMIGRATION?

En 2002, les résidents étrangers du canton représentaient plus d'un tiers des habitants, soit 38,4%. Qui sont-ils et d'où viennent-ils?

La grande majorité d'entre eux est installée à Genève depuis longtemps, voire très longtemps, parfois depuis deux ou trois générations. En dix ans, leur nombre a augmenté de 2%. Cette augmentation est principalement due au regroupement familial qui révèle une volonté de s'impliquer dans la cité. Quand on fait venir ses enfants, c'est qu'on a un projet d'avenir. Genève est donc clairement un centre de vie pour la plupart des étrangers qui y résident.

Sur l'ensemble de la population étrangère, l'écrasante majorité est formée de titulaires de permis de séjour de longue durée (B et C), soit 82,6%: 61,8% porteurs de permis C et 20,6% de permis B.

Viennent ensuite les fonctionnaires internationaux et leur famille, soit 13,1%. Ils constituent une catégorie particulière au sein de la population étrangère: ils s'insèrent dans un environnement international et essentiellement anglophone et bénéficient d'un statut exceptionnel. Leur mode d'intégration en est largement influencé. La moitié des internationaux, venus à Genève pour des raisons professionnelles est établie dans le canton depuis moins de cinq ans.

Les permis de séjour de courte durée (L, moins d'un an), en majorité des étudiants, ne représentent que 1%.

Les étrangers et les étrangères relevant du domaine de l'asile représentent 3,2% de la population étrangère, soit 1,2% de la population totale.

Quant aux «sans-papiers», personnes résidant et travaillant en Suisse sans permis de séjour, ils seraient aujourd'hui environ 7000 à Genève, dont deux tiers de femmes. Leur nombre n'est évidemment pas comptabilisé dans les statistiques cantonales, mais leur existence et leur présence sont réelles. Les sans-papiers participent à la vie genevoise et bénéficient de droits en même temps qu'ils ont des devoirs (lire *Cahier*

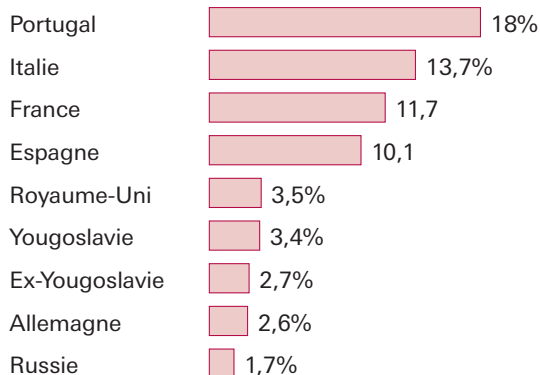
du BIE n° 5). Leurs enfants suivent la scolarité obligatoire. On ne peut donc parler de l'immigration à Genève sans en tenir compte.

Les frontaliers, eux, ne sont pas considérés comme résidents mais comme population étrangère active. Ils sont aujourd'hui près de 40000 à venir travailler quotidiennement à Genève.

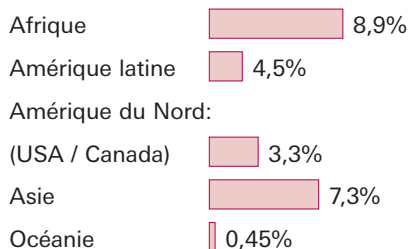
QUELLES NATIONALITÉS DANS NOTRE CITÉ ?

La population étrangère de Genève compte environ 190 nationalités différentes; 73,5% de l'ensemble est originaire d'Europe, dont 85% provient des pays de l'Union européenne.

Les principales nationalités européennes représentées sont:



Les continents extra-européens sont représentés ainsi:



Depuis une dizaine d'années, on constate que le nombre d'étrangers originaires de l'Union européenne diminue mais reste largement majoritaire; ce qui s'explique, entre autres facteurs, par les retours au pays lors de la retraite et par les naturalisations. Parallèlement, l'immigration en provenance des autres pays s'intensifie légèrement et se diversifie.

POURQUOI ÉMIGRE-T-ON À GENÈVE AUJOURD'HUI?

Dans l'histoire genevoise récente, l'arrivée de populations étrangères est étroitement liée à la croissance économique de la ville. Dès les années 50, Genève a recruté de la main-d'œuvre étrangère: Italiens et Espagnols d'abord, Portugais ensuite, ex-Yougoslaves enfin, ont largement contribué au développement du canton. Les besoins de l'économie ont donc été l'un des principaux facteurs d'immigration jusqu'aux années 90.

Aujourd'hui, la population étrangère continue légèrement à augmenter. Le regroupement familial est le premier facteur de cet accroissement; les autres sont liés aux naissances d'enfants étrangers et au besoin en main-d'œuvre étrangère (contingents de permis de travail).

Ces dernières années, on assiste à un nouveau phénomène, encore balbutiant: la mondialisation des flux migratoires. Genève, comme la Suisse, se trouve dans un contexte mondial de mutations, tant sur les plans économiques que politiques.

Trois facteurs sont importants à cet égard:

- D'abord, les sources habituelles de main-d'œuvre – Espagne, Italie, Portugal – se sont tariées. Ces pays voisins se sont développés: leur taux de natalité a baissé, leurs jeunes sont donc moins nombreux et trouvent de bonnes opportunités de travail sur place. Ils n'ont plus besoin de venir en Suisse. A leur tour, ce sont leurs pays qui deviennent terres d'immigration!

- Ensuite, dans les pays du tiers-monde, on assiste à **l'émergence d'une génération professionnellement formée, mais sans débouchés**. Ce sont ces jeunes qui sont aujourd'hui candidats à l'émigration pour trouver un travail.
- Enfin, la mondialisation des moyens de communication permet aux réseaux de migrants de s'internationaliser, donc d'aller **plus loin que dans le pays d'à-côté**.

LA MEILLEURE PREUVE QUE GENÈVE S'EST BÂTIE AVEC SES IMMIGRÉS? LE MUR DES RÉFORMATEURS, CE FLEURON DU PATRIMOINE GENEVOIS, COMPREND UN FRANÇAIS, UN ALLEMAND, UN ANGLAIS, UN ÉCOSSAIS ET UN TCHÈQUE.

L'immigration de travail issue des bassins de recrutement traditionnels fait place, peu à peu, à l'établissement de populations extra-européennes. Cette évolution **modifie sensiblement le paysage social genevois**. D'une part, la politique d'immigration suisse a limité dans l'ensemble l'entrée en Suisse des personnes venues d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie. Parallèlement, d'autre part, de nouveaux secteurs se sont développés, élargissant l'offre et la qualité des emplois proposés. Cette situation a créé un appel d'air pour les migrants du tiers-monde qui se voient souvent obligés d'emprunter des voies parallèles pour tenter de pourvoir à ces emplois. D'où la forte présence de clandestins à Genève, notamment sud-américains, africains ou philippins. Les sans-papiers occupent les fonctions les plus ingrates notamment dans l'hôtellerie, la restauration ou le service domestique.

Quant aux requérants d'asile, qui représentent une minorité parmi la population étrangère, ils sont jetés sur les routes par l'insécurité, la guerre ou la misère qui règne dans leur pays. Leur passage à Genève peut se révéler très bref, si leur demande est rejetée ou durer toute une vie s'ils obtiennent le statut de réfugié menant au permis B ou C. C'est notamment le cas des «boat people», ces réfugiés vietnamiens arrivés il y a vingt-cinq ans: ils sont aujourd'hui pratiquement tous devenus Suisses! Certains requérants, par contre, peuvent passer plusieurs années à Genève si la situation politique dans leur pays empêche la Suisse de les renvoyer immédiatement. Ils vivent d'une aide minimale, ne peuvent travailler qu'après trois mois de séjour et ont accès à des emplois en général précaires. Cependant, 62% de ceux qui en ont le droit travaillent.

SANS COMPTER LES FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, PLUS DE QUATRE ÉTRANGERS SUR CINQ SONT TITULAIRES D'UN PERMIS DE SÉJOUR LONGUE DURÉE À GENÈVE. LES REQUÉRANTS D'ASILE ET LES RÉFUGIÉS NE REPRÉSENTENT ENSEMBLE QU'UN PEU PLUS DU CENTIÈME DE LA POPULATION TOTALE DU CANTON.

QUEL IMPACT SUR LE LONG TERME?

Genève poursuit ce qu'elle a toujours réussi à faire depuis quatre siècles. Elle se forge une **identité multiculturelle genevoise**. Confrontée à une altérité dont elle a besoin, elle l'intègre. Aujourd'hui comme hier, son immigration est en majorité une immigration de peuplement, qui construit sa vie ici et qui y déploie peu à peu ses racines.

Cette réalité apparaît très clairement lorsqu'on observe le phénomène des mariages et des naissances à Genève. Le nombre de mariages entre Suisses et étrangers est impressionnant: à Genève, 43,8% des mariages sont binationaux. Ces unions aboutissent au bout de cinq

ans, le plus souvent, à une naturalisation. De 1981 à 2001, 2544 étrangers sont devenus Suisses par mariage à Genève. Au plan national, un quart des mariages sont binationaux. Conséquence directe, la proportion d'enfants nés de ces unions a fortement progressé. En 2001, 40% des enfants de nationalité suisse nés à Genève ont un père ou une mère de nationalité étrangère. Ils n'étaient que 21% en 1991! Une tendance qui se confirme sur le plan national: 20% des enfants suisses venus au monde en 2002, dans l'ensemble du pays, ont un parent étranger. Quant aux enfants et jeunes étrangers de moins de 20 ans, 61,6% d'entre eux sont nés en Suisse. Chez les adultes, un quart des étrangers est né en Suisse et 27% des étrangers nés ailleurs vivent en Suisse depuis plus de 15 ans.

C'est dire si le mélange commence à prendre et que les distinctions entre Suisses et étrangers se fondent peu à peu dans une identité genevoise multiculturelle. A Genève, sur les 61,6% de Suisses, 14% le sont par naturalisation. Concrètement:

- **52% des habitants du canton sont nés étrangers!**

Si l'on regarde une génération en amont, toujours en tenant compte des naturalisations, le chiffre est encore plus surprenant:

- **66% des habitants de Genève sont nés étrangers ou de parent/s étrangers.**
- **Les naturalisations sont le seul facteur de croissance de la population suisse.**
Sans elles, les Suisses seraient chaque année moins nombreux. En outre,
- **26% des Genevois déclarent une double nationalité.**

Ce chiffre est certainement inférieur à la réalité, car il n'est pas obligatoire de déclarer son passeport français ou italien aux autorités helvétiques. En 2002, l'administration cantonale comptabilisait ainsi 19200 Français résidant à Genève, alors que le Consulat général de France en comptait près du double!

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE DANS LA VIE QUOTIDIENNE?

Sensiblement, Genève s'adapte à ces nouveaux arrivants comme ces derniers s'adaptent à elle. Dans ce mouvement de réciprocité, à la fois riche et difficile, c'est la réalité quotidienne du canton qui évolue et se construit.

LES ASSOCIATIONS: UN PREMIER ESPACE D'INTÉGRATION

Quand on partage une même origine, une histoire, une culture, une religion ou une langue, on développe évidemment des relations privilégiées. On perpétue à travers des origines communes des traditions, des réseaux, bref, une communauté. En préservant les traditions tout en les adaptant à un nouveau contexte, ces relations permettent d'amortir le choc du passage obligé entre «l'ici» et «l'ailleurs». C'est ce processus de transformation qui est au cœur des associations étrangères genevoises. Genève compte près de 300 associations de ce type. Elles peuvent se définir par un caractère national, régional, linguistique, religieux ou autres. Leurs activités diffèrent, ainsi que leurs objectifs. Elles peuvent être récréatives ou culturelles, s'affirmer socio-politiques ou humanitaires, se définir comme sportives ou au service de ses membres pour les assister dans leur nouveau pays. Toutes sont finalement un premier espace d'intégration pour les migrants. Un lieu où l'on peut commencer à devenir quelqu'un d'autre sans renier ses racines.

L'ÉCOLE: DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE?

Le préau des écoles est probablement un des lieux importants de l'intégration. C'est là que les premiers contacts se nouent, loin des attaches familiales, que l'altérité s'éprouve dans un apprentissage commun. A Genève, le Département de l'instruction publique (DIP) s'est toujours préoccupé de l'intégration et de la réussite des élèves issus de familles migrantes (lire *Cahier du BIE*, n° 1). Il a même été le premier en Suisse à

affirmer que tous les enfants établis à Genève doivent être scolarisés, sans distinction de leur statut légal. Par rapport aux autres cantons, Genève est l'un de ceux où l'intégration scolaire des élèves étrangers est particulièrement avancée.

Face à la diversité qui règne dans les écoles – certaines classes ont plus de 50% d'enfants dont la première langue n'est pas le français – l'école s'est adaptée. Dès 1962, des cours de français ont été donnés aux élèves nouvellement arrivés. En 1968, le cycle d'orientation s'est doté de classes d'accueil pour répondre aux demandes d'une population de plus en plus diversifiée. En 1986, le Service pour les enfants non-francophones est créé (SENOF), notamment pour former les enseignants à l'accueil, et le SCAI scolarise des jeunes de plus de 15 ans.

Peu à peu, la pluriculturalité et le plurilinguisme deviennent des évidences. On constate que les élèves non-francophones apprennent mieux le français quand ils maîtrisent bien leur langue maternelle. Des cours de langues espagnole, italienne, portugaise, albanaise ou serbo-croate, et bien d'autres encore, sont organisés dans ce sens par les consulats et les associations communautaires, ainsi que par le cycle d'orientation. Depuis quelques années, un autre dispositif, appelé EOL (Eveil et Ouverture aux Langues) est présent dans plus de 60 classes du cycle élémentaire. L'objectif est de sensibiliser les élèves à la richesse linguistique de l'école actuelle et de leur permettre de reconnaître les langues parlées au sein de la classe. La matu bilingue est, dans certains cas, possible.

Si la première génération d'étrangers est moins présente que les Suisses dans les degrés de formation supérieurs, la deuxième génération, naturalisée ou pas, l'est davantage. L'âge d'arrivée en Suisse et la durée du séjour sont des facteurs décisifs. Une étude de Sandro Cattacin, directeur du Forum suisse pour l'étude des migrations, démontre que les *secundos*, immigrés de deuxième génération, seraient plus motivés à étudier, le succès étant la clé de leur intégration.

LE MONDE DU TRAVAIL, PRINCIPAL ESPACE D'INTÉGRATION

Le travail, c'est d'abord la porte d'entrée en Suisse. Selon le permis qu'on détient, on n'a pas la même relation au monde du travail. A Genève, en 2000, sur 100 travailleurs étrangers, 60 ont un permis B (45%) ou C (55%), 26 sont des frontaliers et 13 des fonctionnaires internationaux. Dans le secteur secondaire, ils représentent 57,7% des emplois et 44,4% au sein du secteur tertiaire, avec une forte proportion dans l'hôtellerie et la restauration. Les présumés 7000 clandestins, eux, travaillent principalement dans les fonctions de domestique ainsi que dans les métiers de l'hôtellerie et la restauration.

AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE GENEVOIS, PLUS DE QUATRE MARIAGES SUR DIX SONT BINATIONAUX.

Le travail, c'est aussi le révélateur du rôle joué par l'immigration à Genève: en 1990, 61,2% de la population active était étrangère. En 2000, après les années de crise, cette proportion est tombée 46,6%.

Aujourd'hui, par exemple, **tous métiers confondus, la moitié des collaborateurs de l'Hôpital cantonal n'est pas Suisse!**

De manière générale, les travailleurs étrangers sont plus jeunes, travaillent davantage et sont moins bien payés que les Suisses. Quant la situation économique est difficile, les étrangers partagent avec les Suisses l'expérience du chômage. Ils sont d'ailleurs sensiblement plus nombreux à s'y être inscrits, de par le fait qu'ils ont des statuts plus précaires et œuvrent dans les secteurs les plus menacés. En 2002, les étrangers représentaient 45% de l'ensemble des chômeurs.

LES RELIGIONS EN RÉPUBLIQUE: À LA CROISÉE DES CULTURES

Après l'époque de la Réforme, qui est encore au cœur de l'histoire genevoise, c'est la venue d'un grand nombre de catholiques à travers

la main-d'œuvre étrangère italienne et espagnole, puis portugaise, qui a bouleversé le paysage confessionnel genevois. Alors qu'on comptait 54% de protestants contre 40,5% de catholiques en 1941, la proportion s'est plus qu'inversée. Et la palette des confessions s'est élargie. Devenu en nombre troisième religion présente en Suisse, l'islam s'est, en effet, développé à Genève aussi, notamment par le biais de communautés d'ex-Yougoslavie. La religion accompagne les migrations. On retrouve à Genève, les influences religieuses des quatre coins du monde: les églises orthodoxes, russes, grecques et roumaines, les églises évangéliques de toute l'Europe, mais aussi brésiliennes, tziganes, africaines, malgaches, chinoises, philippines, sri-lankaises et baptistes, l'église apostolique arménienne, les temples bouddhistes japonais ou tibétains, les centres hindouistes ou baha'ie et les communautés juives. Près de 130 congrégations sont représentées à Genève. La liberté de culte est une réalité genevoise. Elle se vit sereinement, avec quelques questions non résolues comme celle des cimetières spécifiquement attribués aux membres d'une communauté.

Corollaire de ces grands mouvements, en cent ans, Genève a entendu résonner en ses murs de plus en plus de langues étrangères. Alors qu'en 1900, les langues parlées autres que nationales ne représentaient que 1,5%, elles étaient 18% en 1990! Le français reste la langue majoritairement parlée à Genève. Pour 75,8% des Suisses et 51,9% des étrangers, c'est la langue principale. Les autres langues les plus utilisées sont représentatives de la répartition de la population, avec la prédominance de l'italien, de l'espagnol et du portugais.



RUE DU MONT-BLANC, 27 AOÛT 2003, 10H15

**« PARCE QUE DANS CET ESPACE SI RESSERRÉ,
DANS CE CREUSET MINUSCULE MAIS
SOVERAIN, LES DIALOGUES DE TANT D'ESPÈCES
DIFFÉRENTES ONT ÉTÉ MALAXÉS ENSEMBLE,
PARCE QUE TANT D'IDÉES ONT ÉTÉ EXPRIMÉES,
ACCUEILLIES, DÉBATTUES, PARCE QUE TANT DE
GENS ONT ACCOURU ICI ET TANT D'AUTRES SE
SONT ENFUIS (...), ON PEUT LE DIRE: GENÈVE EST
UNE VILLE OÙ NUL HOMME N'EST ÉTRANGER. »**

ROBERT DE TRAZ, «L'ESPRIT DE GENÈVE», 1929

BIENTÔT, LES ENFANTS QUI ONT UN PÈRE OU UNE MÈRE DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE FORMERONT LA MOITIÉ DES ENFANTS SUISSES.

Sources

Office Cantonal de la Statistique (DEEE); Service cantonal des naturalisations (DIAE); SRED (DIP); Consulat général de France à Genève; Forum Suisse des Migrations; Registre des étrangers (DFJP); Office fédéral de la statistique.

Publications

Centre de Contact Suisses-Immigrés; Mondial Contact, «Rapport pour une politique d'intégration dans le canton de Genève», 2000; Projet National de Recherche, n° 39: «Migrations et Relations interculturelles»; Le Temps stratégique, n° 76, 1997, Genève, «Laboratoire métis»; Louis Necker, «La Mosaïque genevoise», Genève 1995; BIE, Cahier n° 1: «Engagement genevois en matière d'intégration, 1962-2002», Genève, 2003; Eléonore Zottos, «Vivre à Genève: perceptions, attentes et aspirations des associations de résidents d'origine étrangère», Genève, 1999; «La population étrangère en Suisse», Edition 2000, Neuchâtel 2000; «Les naturalisations en Suisse, 1981-1998» Neuchâtel 2000; «Monitoring Multicultural Societies», 2000.

Les Cahiers du BIE

1. Engagements genevois en matière d'intégration, 1962-2002
& Actes des Assises 2003
2. Comment l'immigration évolue et modifie Genève
3. Pourquoi les fonctionnaires n'ont pas la tâche facile...
Et une mission capitale
4. Se repérer dans le dédale administratif

Une publication du Bureau de l'intégration ©2003.

Comité de rédaction: Pierre-Louis CHANTRE, André KLOPMANN (resp.),
Emmanuelle MICHEL, Michel SCHWERI.

Validation: commission consultative de l'intégration.

Graphisme: Bontron & Co.

Création du logo: La Fonderie, Jean-Marc Humm.

Après les Actes des Assises 2003 et le rapport «*Engagements genevois en matière d'intégration, 1962-2002*», le Bureau de l'intégration présente trois nouvelles publications: «*Comment l'immigration évolue et modifie Genève*»; «*Pourquoi les fonctionnaires n'ont pas la tâche facile... Et une mission capitale*» et «*Se repérer dans le dédale administratif*». A l'usage de celles et ceux qui représentent face au public l'administration cantonale ou communale, ces cahiers sont des outils d'information essentiels à la compréhension des données liées à l'accueil des étrangers et des Suisses de retour au pays.

BUREAU DE L'INTÉGRATION

QUAI DU RHÔNE 12 • CASE POSTALE 36 • 1211 GENÈVE 8

TÉL. 022 327 84 99 • FAX 022 327 84 20

INTEGRATION-ETRANGERS@ETAT.GE.CH

WWW.GENEVE.CH/INTEGRATION



BUREAU DE L'INTÉGRATION
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
AGRICULTURE
ET ENVIRONNEMENT